Le Livret Sport Santé pour les bénéficiaires du programme d'accompagnement efFORMip

Page 2 => Sommaire

Page 3 => Mot d'accueil et de présentation du programme





Bonjou

Grâce à votre inclusion dans le protocole efFORMip par le médecin qui vous a remis ce livret, une équipe de professionnels du sport santé sera à vos côtés pour toute l'année sportive à venir afin de vous accompagner vers une pratique régulière et pérenne d'activités physiques et sportives adaptées à votre pathologie.

Le dispositif mis en place repose sur la prescription et le suivi par un médecin effORMip (consultations d'inclusion, intermédiaire et de bilan). Ils sont essentiels pour garantir le succès et la sécurité de votre pratique sportive. L'éducateur sportif vers lequel effORMip va vous orienter a été spécifiquement formé pour adapter votre pratique sportive en fonction de cette prescription médicale. Quant à l'équipe effORMip, elle vous conseillera et vous orientera vers une activité sportive adaptée à votre pathologie mais aussi à vos envies, votre lieu de vie ou de travail, vos disponibilités...

Au moment de votre inclusion puis à mi-parcours et à la fin de votre prise en charge, nous vous inviterons à évaluer votre condition physique (tests), votre niveau global d'activité physique, votre motivation et votre qualité de vie (questionnaires). Ces évaluations vous permettront de visualiser concrètement les bénéfices de votre pratique sportive réqulière.

Votre engagement dans le protocole est indispensable pour l'amélioration de votre santé et de votre qualité de vie et notre équipe sera à vos côtés pour contribuer à maintenir et renforcer votre motivation tout au long de l'année sportive.

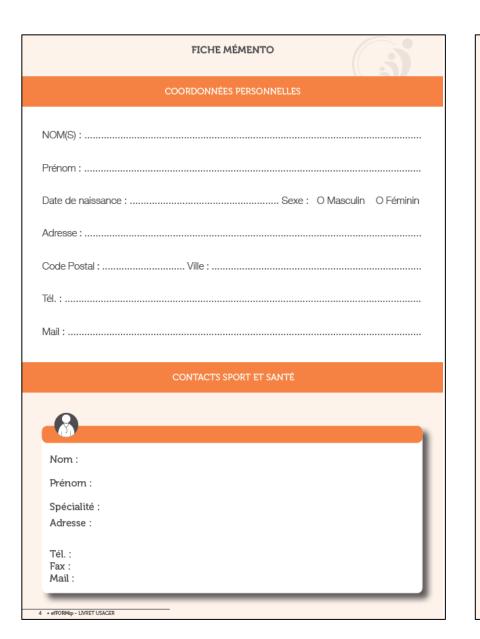
Pour découvrir plus en détail le dispositif d'accompagnement que nous avons conçu pour vous, nous vous invitons à parcourir votre livret sport santé et aussi – et surtout! – à nous contacter au 05 67 06 64 76.

Bien sportiement, L'équipe ef ORMip



efFORMip - LIVRET SPORT-SANTE + 3

Pages 4-5 => Fiche mémento pour noter ses contacts santé et sport (médecins, éducateur sportif, structure sportif...)





Page 6 => Rappel des bénéfices des APS sur la santé

Page 7 => Rappel des réflexes à adopter pour pratiquer en toute sécurité



LES BONS RÉFLEXES POUR PRATIQUER SON ACTIVITÉ SPORTIVE EN TOUTE SÉCURITÉ

S'ÉQUIPER

Je prévois une tenue adaptée à la pratique sportive : vêtements souples – chaussures fermées



S'ÉCHAUFFER

Je respecte toujours un échauffement et une récupération de 10 minutes lors de mes activités sportives



S'HYDRATER

Je prévois une bouteille d'eau et je m'hydrate régulièrement pendant ma séance



ÉVITER!

Je ne consomme jamais de substances dopantes et j'évite l'automédication en général



PRÉVENIR

Je pratique un bilan médical avant de reprendre une activité sportive intense (si j'ai plus de 35 ans pour les hommes et plus de 45 ans pour les femmes)



Je signale à mon médecin tout problèm physique durant la pratique : doulet dans la poitrine, essoufflement anorma palpitation cardiacue, malaise...



NE PAS FUMER...

Je ne fume pas et en tout cas, jamais dans les 2 heures qui précèdent et suivent mon activité sportive



ÊTRE EN FORME

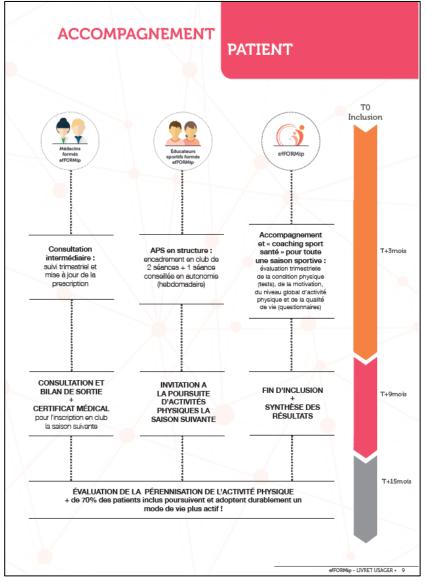
Je ne fais pas de sport intense si j'ai de la fièvre, ni dans les 8 jours qui suivent un épisode grippal (fièvre et courbatures)



#FORMin - LT/DET SDORT-SANTE

Pages 8-9 => Présentation du parcours du bénéficiaire du programme efFORMip (inclusion + accompagnement pendant toute une saison sportive)





Pages 10-11 => Charte efFORMip à signer par le bénéficiaire au moment de l'engagement dans le protocole

CHARTE EFFORMIP

Lors de votre consultation médicale, vous avez accepté d'être inclus par un médecin efFORMip dans notre protocole de lutte contre la sédentarité des porteurs de pathologies chroniques.

Intégrer ce dispositif mis en place par l'association efFORMip ;
- vous permet de bénéficier d'un soutien et d'un accompagnement personnalisés pour pratiquer des activités physiques

- et sportives (APS) adaptées, sécurisées et régulières dans le cadre de la prise en charge de votre pathologie chronique ;
- vous engage à prendre part activement au protocole mis en place, sous le contrôle du médecin efFORIMip et dans le respect de vos capacités et objectifs.

Afin de formaliser votre engagement au sein du réseau efFORIMip, nous vous invitons à signer la présente charte et à la conserver dans votre livret sport-santé. La transmission à efFORIMip de la première série de questionnaires d'évaluation de la motivation, de la qualité de vie et du niveau global d'activité physique confirme l'acceptation des éléments constitutifs de cette charte.

Objet du réseau

L'association efFORMip a pour objet :

- de lutter contre la sédentarité des porteurs de pathologies chroniques par la pratiques d'APS individualisées, sécurisées et réquilières;
- d'engager les patients dans une logique de pérennisation de l'APS après une année d'accompagnement.

Dans cette logique, efFORMip met à votre disposition une équipe de professionnels de la santé et du sport spécifiquement formés. Les médecins sont formés à la prescription d'APS pour la santé. Les éducateurs sportifs sont formés à encadrer la pratique sportive des personnes atteintes de pathologies chroniques de manière adaptée et sécurisée. Grâce à ce réseau, efFORMip propose un véritable protocole qui repose sur :

- le médecin pour la prescription et le suivi médical
- l'éducateur sportif pour l'encadrement en club de 2 séances hebdomadaires + 1 séance conseillée en autonomie chaque semaine
- efFORIMip pour l'orientation vers des professionnels et structures adaptés à la prescription et aux envies des usagers, un soufien financier et un véritable « coaching sport santé » pour toute une saison sportive : évaluation trimestrielle de la condition physique (tests), de la motivation, du niveau global d'activité physique et de la qualité de vie (questionnaires). efFORIMip coordonne les acteurs du sport santé engagés à vos côtés pour compléter votre parcours de soins par des APS adaptées et sécurisées et favoriser ainsi une meilleure prévention des complications possibles de votre pathologie chronique.

Inclusion dans le réseau

La consultation d'inclusion dans le protocole efFORMip peut être réalisée :

- par votre médecin traitant s'il est membre d'efFORMip.
- par un médeoin du réseau qui se chargera de votre suivi spécifique efFORIMip (une consultation intermédiaire, une consultation bilan et une consultation de suivi 6 mois après la sortie du protocole) en tenant informé votre médecin traitant et en s'engageant à ne vous suivre que pour la prescription d'APS.

Après cette consultation initiale, vous avez été invité à contacter efFORMip pour finaliser votre inscription dans le protocole. Cette étape d'inclusion vous a permis de vous informer sur le dispositif dans lequel vous vous engagez. Vous avez la liberté d'y adhérer ou non sans que votre décision apporte un préjudice quelconque sur la qualité de vos soins.

Le médecin efFORMip vous a proposé d'être suivi et accompagné par efFORMip, sous la forme d'un « coaching sportsanté » pour vous motiver, vous fidéliser et vous encourager tout au long de votre armée de prise en charge. Ce sentce proposé par efFORMip est totalement pris en charge par les financeurs publics et privés de l'association. Vous pourrez donc en bénéficier sans frais tout au long d'une année sportive.

Votre dossier de suivi

Pour faciliter la communication entre eux et favoriser la qualité de votre prise en charge, les membres du réseau eff-ORIMip contribuent à un dossier de suivi. Ainsi, votre médecin et les professionnels du sport santé engagés à vos côtés peuvent avoir accès – selon leurs compétences et dans le respect du secret médical – aux éléments vous concernant pour vous prodiquer un suivi et des conseils appropriés.

Ce dossier de suivi est constitué dans le respect des règles établies par la C.N.I.L. (Commission Nationale Informatique et Liberté). Vous disposez bien sûr d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.

Les données rassemblées dans votre livret sport santé peuvent contribuer à ce dossier de suivi (notamment le semainier et la fiche de liaison). Il vous est donc demandé d'y consigner les informations relatives à vos APS en club et/ou en autonomie et de vous en munir pour tout rendez-vous médical ou de suivi sport santé organisé dans le cadre de votre accompagnement efFORNip.

Vos droits

- → Vous êtes libre de refuser l'inclusion dans le protocole efFORMip sans préjudice sur la prise en charge réalisée par votre médecin traitant.
- → Les informations nominatives ne seront utilisées qu'à des fins de suivi de votre dossier, dans un but médical et dans votre intérêt. Certaines données issues de votre dossier mais rendues anonymes pourront faire l'objet de traitements statistiques, voire d'études scientifiques (tranche d'âge, lieu de résidence, sexe, type de pathologie...).
- → Vous avez la possibilité de consulter tout médecin (traitant, spécialiste...) en dehors des consultations efFORMip.
- → Vous serez informé de votre suivi régulièrement par les membres du réseau efFORMip. Les informations vous seront communiquées si vous le souhaitez. Sur votre demande, un accès restreint pourra être fourni à un médecin ou une structure sportive non membre d'efFORMip, si cela est nécessaire à une meilleure prise en charge (exemple séjour de vacances, séjour médicail).

Vous pouvez bénéficier d'un soutien d'efFORIMip en cas de baisse de motivation ou de difficulté passagère d'ordre non médicale. L'équipe d'efFORIMip vous proposera un entretien spécifique pour faire le point et trouver des solutions adaptées.

- → Vous disposez d'un délai d'interruption de la pratique sportive en cas de vacances ou fermeture annuelle de la structure sportive accueillante, en mettant au courant la coordination d'efFORMip.
- À la fin de votre prise en charge, efFORMip vous transmettra un bilan complet de l'évolution de votre condition physique et des éléments évalués régulièrement pendant l'année (à l'inclusion, à mi-parcours et à la fin) grâce aux questionnaires remplis (motivation, niveau global d'activité physique, qualité de vie). Vous pourrez ainsi mesurer concrètement les bienfaits de la pratique régulière d'une activité physique sur votre forme et votre qualité de vie.

Vos devoirs

Sans votre participation active et régulière, les professionnels de santé et les acteurs du monde sportif mobilisés pour améliorer votre santé ne peuvent rien. Il est donc dans votre intérêt de contribuer activement à votre programme efFORMip:

- ➡ En effectuant le suivi médical efFORMip avec le médecin qui s'est chargé de votre inclusion (consultation et prescription initiales). Ce suivi médical consiste en une consultation intermédiaire entre 3 et 6 mois après votre inclusion, une consultation bilan à la fin de votre suivi efFORMip et une consultation de suivi 6 mois après la sortie du protocole.
- → En réalisant 3 tests de condition physique : à l'inclusion, à mi-parcours et à la fin de la prise en charge. L'équipe d'efFORMip se chargera de vous convoquer aux sessions de tests organisées à proximité de votre domicile. En cas d'indisponibilité, il vous sera demandé de vous positionner sur une autre session.
- → En répondant aux questionnaires d'évaluation du niveau global d'activité physique, de motivation et de qualité de vie (à l'inclusion, à mi-parcours et à la fin de la prise en charge). efFORMip se chargera de vous rappeler ces échéances.
- → En pratiquant régulièrement l'activité physique prescrite par votre médecin et en suivant le programme établi avec l'éducateur sportif en fonction de cette prescription pendant une année sportive (séances en club et séances conseillées en autonomie).
- ⇒ En suivant les conseils fournis par les professionnels du réseau efFORMip: régularité de la pratique, modalités d'échauffement et de récupération, hydratation, consultation systématique en cas de trouble physique...
- → En utilisant un cardio-fréquencemètre s'il est recommandé par votre médecin.
- → En informant efFORI/lip de tout changement (lieu d'habitation, changement professionnel, blessures, hospitalisation, abandon...)

L'ensemble des membres du réseau sera à votre écoute et vous aidera à résoudre les difficultés que vous pourriez rencontrer au cours de cette prise en charge, notamment grâce au « coaching sport-santé ».

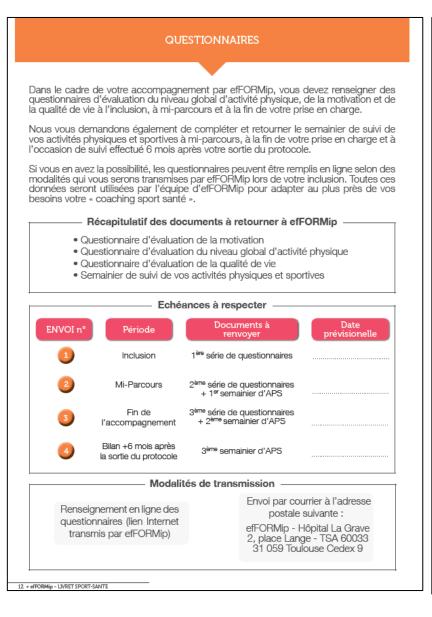
Si vous n'avez pas compris un ou plusieurs termes de cette charte, votre médecin ou un membre d'efFORIMip vous apportera toutes les explications nécessaires.

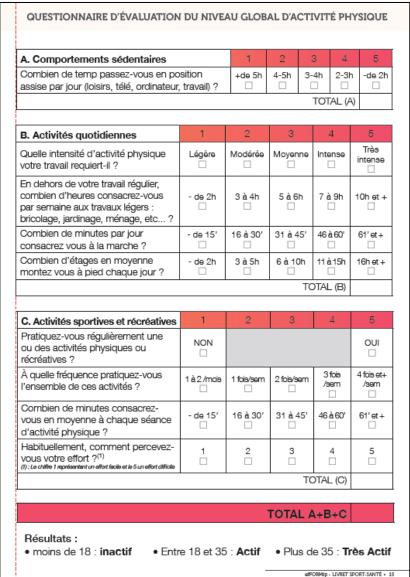
Fait le ://	A:

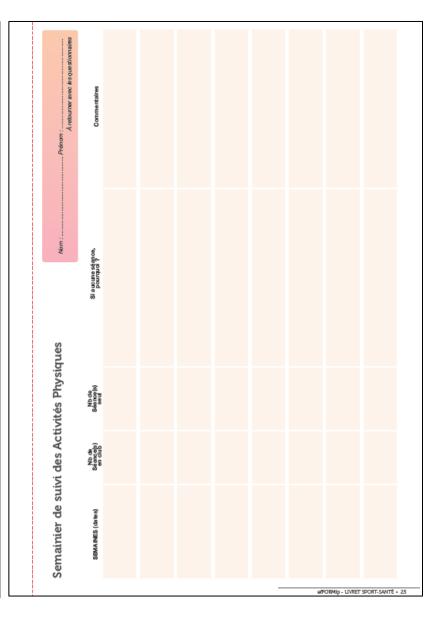
 J'accepte la charte du réseau efFORMip et souhaite bénéficier du soutien et de l'accompagnement sport santé proposé en respectant les engagements prévus pour les bénéficiaires

Signature :

Pages 12-36 => 3 séries de questionnaires d'évaluation de la qualité de vie, de la motivation et du niveau global d'activité physique à renvoyer à l'inclusion, à mi-parcours et à la fin de l'accompagnement + semainier de suivi des activités physiques







Pages 37-39 => Tests de condition physique : rappels sur les principes de fonctionnement et l'utilité de ces tests + espaces pour recopier ses profils de forme suite aux trois évaluations de la condition physique réalisées dans le cadre du suivi efFORMip

TESTS DE CONDITION PHYSIQUE

Les tests de condition physique permettent d'évaluer votre niveau de forme général. Ils sont composés de 6 ateliers :



Force musculaire des membres inférieurs Test debout-assis pendant 30"



Equilibre statique Test d'équilibre sur une jambe pendant 60"



Souplesse Test de flexion du tronc vers l'avant



Endurance Test de 6 minutes de marche active



Force musculaire des membres supérieurs Mesure de la force de préhension

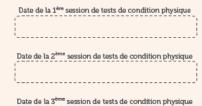


Mobilité scapulo-humérale Estimation visuelle de la mobilité des épaules

Il ne s'agit pas de tests médicaux ou sportifs mais d'évaluations représentatives des gestes de la vie quotidienne.

Dans le cadre de votre accompagnement par efFORMip, vous devez participer à 3 sessions de tests à l'inclusion, à mi-parcours et à la fin de votre prise en charge. efFORMip vous fournira le planning des sessions de tests afin que vous puissiez anticiper ces rendez-vous et vous inscrire auprès de notre équipe.

Nous vous invitons à noter ces rendez-vous dans votre livret sport-santé :



TESTS DE CONDITION PHYSIQUE



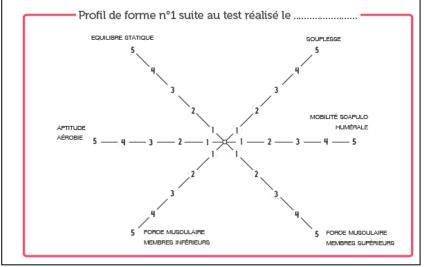
Intérêt des tests de condition physique

Les tests de condition physique constituent un élément fondamental de l'accompagnement d'efFORMip et une opportunité pour :

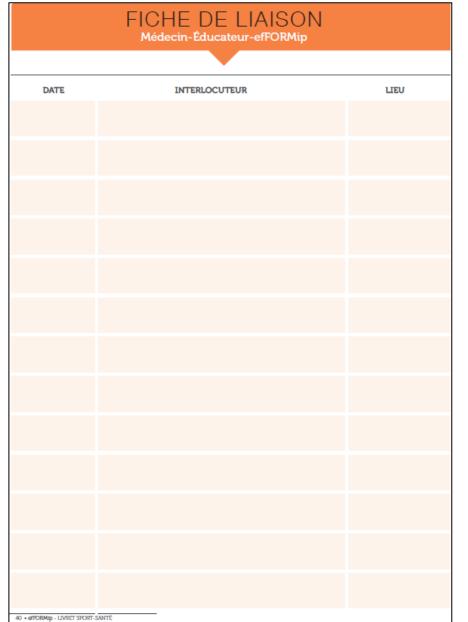
- Répondre à vos questions sur le fonctionnement du protocole efFORMip et vous informer des actualités du réseau.
- Faire le point sur les activités pratiquées en club et l'adéquation avec vos attentes.
- Echanger sur votre pratique d'activité physique et vous conseiller des exercices adaptés pour améliorer des éléments spécifiques de votre condition physique.
- Adapter votre pratique en club en fonction de vos résultats et de vos besoins spécifiques pour améliorer votre condition physique.
- Mesurer, au fil des tests, les effets bénéfiques d'une pratique sportive régulière e adaptée sur votre condition physique.

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

- 1-2 : AUGMENTER L'ACTIVITÉ
- 3 : AUGMENTER ENCORE UN PEU L'ACTIVITÉ
- 4-5 : MAINTENIR L'ACTIVITÉ



Pages 40-41 => Fiche de liaison pour faciliter le suivi concerté entre le médecin, l'éducateur et efFORMip





COMMENTAIRES	PROCHAIN RDV

Page 42 => Espace pour recopier ses prescriptions d'APS

PRESCRIPTIONS D'ACTIVITÉ PHYSIQUE Vous pouvez recopier ici les éléments des prescriptions d'APS réalisées par votre médecin efFORMip PRESCRIPTION D'ACTIVITÉ PHYSIQUE nº1 - Date : .. Activités de Activités en Étirements renforcement aérobie Équilibre musculaire Fréquence (nombre de jours par semaine) Intensité* (douce, modérée, intense) Si utilisation d'un cardiofréquencemètre Fréquence cardiaque cible : entre et battements/min Durée en minutes Activités préconisées RESTRICTIONS PARTICULIÈRES PRESCRIPTION D'ACTIVITÉ PHYSIQUE nº2 - Date : Activités de Activités en Étirements renforcement aérobie Équilibre musculaire Fréquence (nombre de jours par semaine) Intensité* (douce, modérée, intense) Si utilisation d'un cardiofréquencemètre Fréquence cardiaque cible : entre et battementa/min Durée en minutes Activités préconisées RESTRICTIONS PARTICULIÈRES PRESCRIPTION D'ACTIVITÉ PHYSIQUE nº3 - Date : Activités de Activités en Étirements renforcement aérobie Équilibre musculaire Fréquence (nombre de jours par semaine) Intensité* (douce, modérée, intense) Si utilisation d'un cardiofréquencemètre Fréquence cardiaque cible : entre et battementa/min Durée en minutes Activités préconisées

42 · effORMip - LIVRET SPORT-SANTÉ

^{*} indications de niveau en fonction de la douleur, de l'essoufflement

Page 43 => Récapitulatif des étapes de l'accompagnement efFORMip

CKECKLIST Votre accompagnement par efFORMip s'étale sur une saison sportive (9 mois) et un dernier bilan sera réalisé 6 mois après votre sortie du réseau afin d'évaluer la pérennisation de votre activité Voici un récapitulatif des différentes étapes de votre parcours au sein d'efFORMip et du suivi effectué par les différents acteurs du réseau : votre médecin efFORMip, la coordination efFORMip et votre éducateur sportif référent au sein de la structure sportive dans laquelle vous pratiquez une Avec le médecin efFORMip Avec efFORMip Avec l'éducateur sportif Consultation Entretien initial Prise de contact : appel pour créneaux et d'inclusion INCLUSION Charte patient lieux de pratique Remise du livret sport ☐ 1ère série de Séance découverte santé questionnaires □ Prescription d'APS Inscription Date: 1 or test de condition Certificat de physique Non Contre-Indication □ Coaching efFORMip □ Deux séances d'APS □ Consultation de suivi encadrées en club par SUIVI 2ème série de ■ Nouvelle prescription semaine MI-PARCOURS d'APS (si besoin) questionnaires ☐ Une séance d'APS 2ème test de condition conseillée en autonomie Date: physique par semaine 1 ar semainier □ Deux séances d'APS ☐ Consultation de sortie □ Coaching efFORMip encadrées en club par BILAN 3ème série de Certificat de Non semaine DE SORTIE Contre-Indication pour questionnaires réinscription en club la Une séance d'APS saison suivante 3ème test de condition conseillée en autonomie par semaine Date: physique Nouvelle prescription 2ème semainier d'APS (si besoin) Consultation de suivi Entretien avec BILAN efFORMip : évaluation de la poursuite d'AP + 6 MOIS ☐ 3^{ème} semainier Date: ofFORMip - LIVRET SPORT-SANTÉ • 43